



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 2 février 2021, tenue à huis clos à 18h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1 (ZOOM)
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Sont aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.
Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale adjointe

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Laurent Fortin, ce dernier déclare la séance ouverte à 18h00 avec l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021
- 1.2 Adoption des taux d'imposition pour l'exercice financier 2021 (taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception)
- 1.3 Publication de l'adoption des prévisions budgétaires 2020 ainsi que des taux d'imposition portant sur le budget 2020

200 Période de questions

300 Fermeture de la séance

2021-02-016

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :



QUE la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires et les taux de taxation pour l'exercice financier 2021 du Conseil de la municipalité de Blue Sea, de ce 2 février 2021 soit ouverte à 18h00.

ADOPTÉE

2021-02-017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 2 février 2021 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2021-02-018

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Revenus	2021
Taxe foncière générale	1 319 791\$
Taxe règl. d'emprunt	48 686\$
Matières résiduelles	163 799\$
Boues de fosses septiques	79 931\$
Permis de séjour - roulottes	22 580\$
Police (50%)	75 878\$
Service incendie (50%)	57 787\$
Paievements tenant lieu de taxes	5 728\$
Transferts	416 727\$
Autres revenus	167 000\$
	2 357 907 \$
Dépenses	2021
Administration générale	538 462\$
Sécurité publique	320 833\$
Transport	593 883\$
Hygiène du milieu	306 902\$
Santé et Bien-être	5 000\$
Urbanisme et développement	141 434\$
Loisirs et culture	126 234 \$
Frais de financement	44 324\$
Remboursement de la dette	172 095\$
Activités d'investissement	158 555\$
Affectations	-60 000\$
Réserve financière	10 185\$
Total Dépenses	2 357 907 \$

Évaluation imposable 166 279 100\$



Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 telles que présentées ci-haut.

ADOPTÉE

2021-02-019

ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 – (TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION)

CONSIDÉRANT QU' en vertu du Règlement numéro 2014-036 le conseil doit procéder annuellement à l'adoption des taux d'imposition par résolution;

CONSIDÉRANT QUE les taux d'imposition 2021 sont les suivants :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce conseil applique les taux d'imposition ci-dessous mentionnés pour l'année 2021 :

TAXE GÉNÉRALE	0.79372 du 100\$ d'évaluation
TAXE – REG. EMPRUNT	0.02928 du 100\$ d'évaluation

SERVICE DE VIDANGE DE BOUES SEPTIQUES

Résidences permanentes (code d'utilisation 1000) - (2 ans)	65\$
Résidences saisonnières (code d'utilisation 1100) – (4 ans)	32\$
Roulottes (4 ans)	32\$
Infrastructures – boues septiques	43\$
Fosse scellée -montant fixe	60\$
Fosse scellée – vidange	Selon la facture de l'entrepreneur

PERMIS DE SÉJOUR - CARAVANES (ROULOTTES)

Roulottes de 30 pieds ou moins	305\$
Roulottes de plus de 30 pieds	420\$

ADOPTION DES FRAIS POUR ORDRE DE PAIEMENT SANS PROVISION 15\$

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES POUR L'ANNÉE 2021

Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et toutes créances dues à la municipalité sont fixés à 15% annuellement.

ADOPTION DU TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2021

ORDURES (par unité)

Résidentielle

Immeubles résidentiels permanents	Code d'utilisation 1000	83.50\$
Chalet	Code d'utilisation 1100	83.50\$
Roulottes		83.50\$

Commerciale	Codes d'utilisation 5411, 5811	146\$
--------------------	--------------------------------	-------



Services	Codes d'utilisation 6000, 6499	125.25\$
<u>ORDURES (par unité)</u>		
Production et extraction de richesses naturelles		
Ferme	Code d'utilisation 8199	125.25\$
Carrière et sablière	Code d'utilisation 8543	125.25\$
<u>RECYCLAGE (par unité)</u>		
Résidentielle		
Immeubles résidentiels permanents	Code d'utilisation 1000	15\$
Chalet	Code d'utilisation 1100	15\$
Roulottes		15\$
Commerciale	Code d'utilisation 5411, 5811	26.25\$
Services	Code d'utilisation 6000, 6499	26.25\$
Production et extraction de richesses naturelles		
Ferme	Code d'utilisation 8199	26.25\$
Carrière et sablière	Code d'utilisation 8543	26.25\$
<u>COMPOSTAGE</u>		
Immeubles résidentiels permanents	Code d'utilisation 1000	55\$
Chalets	Code d'utilisation 1100	55\$
Roulottes		55\$
<u>ADOPTION DU TARIF POUR LES SERVICES DE LA POLICE ET DU SERVICE INCENDIE (par unité)</u>		
Police	Codes d'utilisation 1000, 1100, 1913, 1990, 5411, 5811, 6499, 6994, 8199, 8543, 9100, 9490, 9510, 9530	70.65\$
Service incendie	Codes d'utilisation 1000, 1100, 1913, 1990, 5411, 5811, 6499, 6994, 8199, 8543, 9100, 9490, 9510, 9530	53.81\$

ADOPTÉE

2021-02-020

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 AINSI QUE DES TAUX D'IMPOSITION PORTANT SUR LE BUDGET 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

CONSIDÉRANT QUE les taux d'imposition font partie intégrante du budget;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu

QUE ce conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2021 ainsi que les taux d'imposition portant sur le budget 2021 tel que présenté par le maire dans les panneaux municipaux, sur le site web ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité et dans un journal local;

QUE La copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2021-02-021

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénommé et résolu unanimement

QUE la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires et des taux de taxation du 2 février 2021 soit close à 18h12

ADOPTÉE

Laurent Fortin
MAIRE

Christian Michel
DIRECTEUR GÉNÉRAL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2021.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier